À Lyon, le 06/11/2026

ACTE PRIVÉ DE VENTE D'UN VÉHICULE - COMPLÉMENT DU CERFA N° 15776

Ce document ne remplace pas le certificat de cession (cerfa n° 15776)

Entre le vendeur : Nicolas Berthier, demeurant 27 rue Pasteur, 69003 Lyon, et l'acheteur : Sophie Martel, demeurant 4 chemin des Vignes, 01000 Bourg-en-Bresse, il a été convenu ce qui suit.

Article 1 - Véhicule. Le vendeur vend à l'acheteur le véhicule suivant : Renault Clio V, essence, grise, immatriculé FK-482-ZT, première mise en circulation le 15/03/2018.

Article 2 - Kilométrage et état. Kilométrage relevé au jour de la vente : 84 200 km. État général et défauts connus du vendeur : carrosserie en bon état, pneus avant à remplacer, entretien suivi dans un garage

Le vendeur déclare n'avoir connaissance d'aucun accident subi par le véhicule.

Article 3 - Contrôle technique. Un procès-verbal de contrôle technique daté du 20/10/2026 est remis à l'acheteur.

Article 4 - Prix et paiement. Le prix convenu est le suivant : 9 500 euros. Mode de paiement : virement bancaire

Article 5 - Remise et pièces. Le véhicule est remis à l'acheteur le 14/11/2026. Le vendeur lui remet le certificat d'immatriculation barré, daté et signé, l'exemplaire n° 2 du certificat de cession (cerfa n° 15776), le code de cession et un certificat de situation administrative de moins de 15 jours.

Sont également remis avec le véhicule : deux clés, carnet d'entretien

Article 6 - Déclaration de cession. La cession est déclarée dans les 15 jours suivant la signature du certificat de cession (ANTS en ligne, application Simplimmat ou professionnel habilité).

Fait en deux exemplaires originaux, un pour chaque partie.

Nicolas Berthier (vendeur) et Sophie Martel (acheteur)

Exemple gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/acte-de-vente/vehicule/